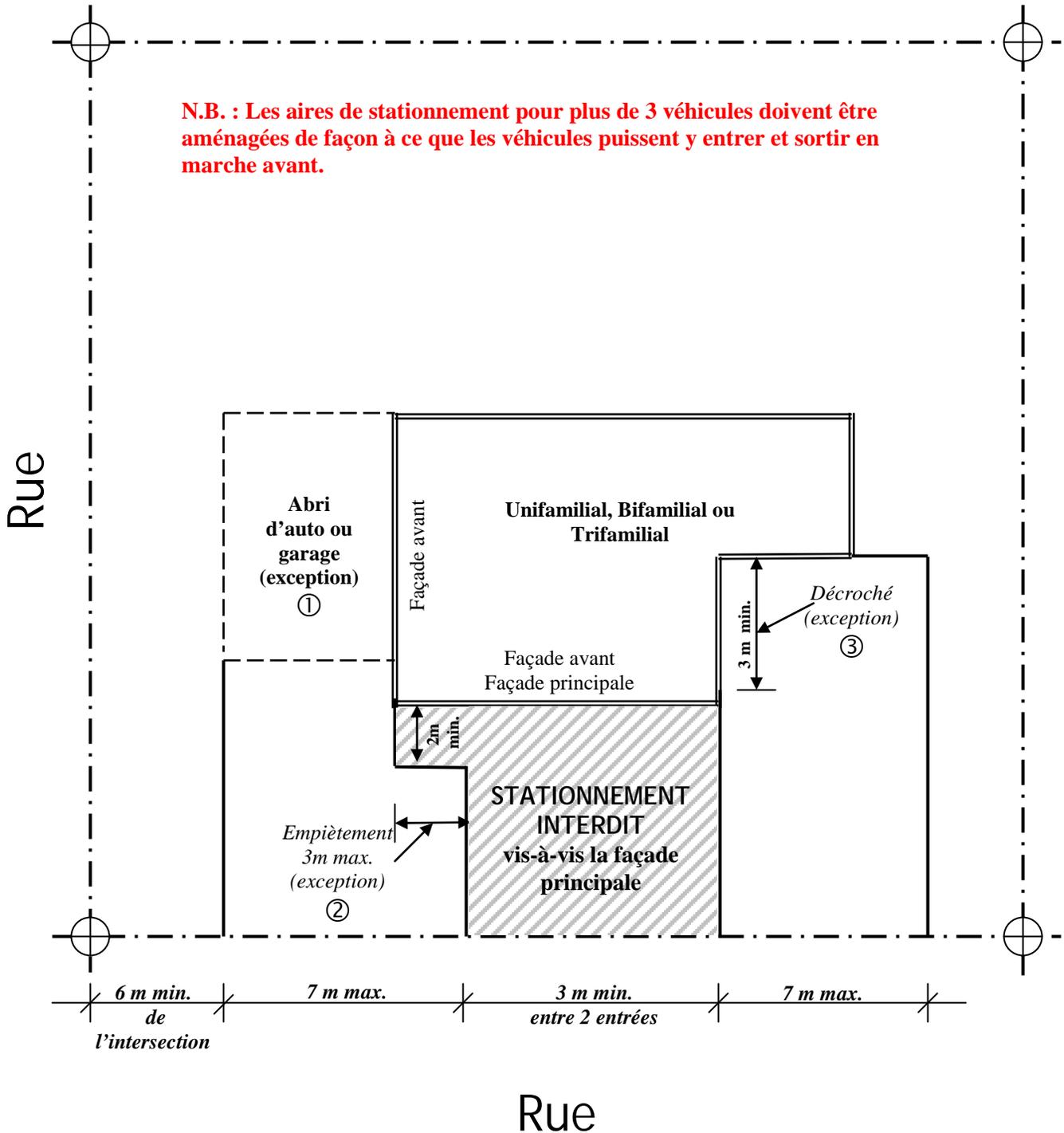




COWANSVILLE

STATIONNEMENT TYPIQUE USAGE RÉSIDENTIEL 1 @ 3 LOGEMENTS de TYPE ISOLÉ et JUMELÉ

N.B. : Les aires de stationnement pour plus de 3 véhicules doivent être aménagées de façon à ce que les véhicules puissent y entrer et sortir en marche avant.



N.B. : Dans toutes les zones autre qu'agricole, un maximum de 2 entrées charretières par terrain par rue sont autorisés.